Charles Akande, rédacteur



Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Les pourparlers sur l'agriculture prennent lentement de la vitesse

Les pourparlers sur l'agriculture prennent lentement de la vitesse, de déclarer les membres. Le président, l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC, M. John Adank, a tenu des réunions en petits groupes dans la perspective de recueillir des points de vue sur les propositions du G-20 sur l'administration des CT et la concurrence à l'exportation.

Selon un fonctionnaire, les Chinois, qui consultaient leur capital pour savoir s'ils devaient oui ou non donneur leur aval au document du G-20 sur l'administration des CT, ont finalement décidé de ne pas soutenir la proposition. Le fonctionnaire a déclaré que cette décision était probablement due au fait que la Chine sous-utilise son contingent de blé, dont le taux d'utilisation n'est que de 10 %. La Chine craint que la proposition sur l'administration des CT, telle qu'elle est rédigée, ne puisse donner l'occasion aux États-Unis de cibler sa méthode d'administration des CT en descendant en flammes la disposition sur le traitement spécial et différentiel (TSD) afférente à l'annexe E (administration des CT), de déclarer le fonctionnaire.

Les membres du G-10 sont également inquiets, car il n'est pas clair de quelle façon la proposition sur l'administration des CT se rapportera aux droits contingentaires, d'expliquer une source. Un certain nombre de propositions devraient être déposées au cours des prochaines semaines. La Suisse prévoit présenter une proposition sur les restrictions à l'exportation, tandis que l'Inde devrait y aller de propositions sur des enjeux agricoles qu'elle considère comme étant liées à la sécurité alimentaire.

L'ambassadeur Adank devrait poursuivre, au cours des prochaines semaines, ses consultations en petits groupes qui déboucheront sur une autre réunion informelle du groupe de négociation vers la mi-novembre.

Le Comité sur l'accès aux marchés

Lors de la réunion du Comité de l'OMC sur l'accès aux marchés, le 16 octobre, le Canada, l'Union européenne et les États-Unis ont donné voix à leurs préoccupations au sujet de la demande de l'Ukraine d'invoquer l'article XXVIII du GATT afin de renégocier quelque 350 de ses lignes tarifaires qui ont déjà été approuvées pendant ses négociations d'accès.

Pour se justifier, l'Ukraine a déclaré que d'autres membres de l'OMC ont également invoqué l'article XXVIII par le passé, et que sa demande de modifier sa concession tarifaire est légitime selon les règles de l'OMC, rejetant les critiques qui considèrent que ce geste est une mesure protectionniste.

Quelque 58 membres, parmi lesquels le Canada, les 27 États membres de l'UE, le Brésil, les États-Unis, la Malaisie (au nom des pays de l'ANASE), l'Argentine, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Suisse, l'Australie, la Norvège et la Chine ont tous formulé de graves préoccupations « systémiques et commerciales » au sujet du choix de l'Ukraine de rajuster sa politique commerciale. D'aucuns disent que la demande de l'Ukraine va au-delà de l'esprit de l'article XVIII qui, selon la façon dont le décrit l'UE, n'est pas destiné à renégocier une partie importante des engagements d'accession des membres.

Ce geste, de déclarer l'UE, présente le potentiel de saper « la crédibilité des engagements des membres à l'égard de leurs obligations envers l'OMC », nuisant par la même occasion au système commercial multilatéral tout en affectant « le commerce de biens agricoles et industriels importants ».

On s'est également inquiété du manque de transparence et d'information. En outre, la quantité inhabituelle de lignes tarifaires qu'il est proposé de changer, et la façon inconnue dont l'Ukraine projette de compenser d'autres membres en conséquence, ont provoqué des froncements de sourcils. Des fonctionnaires ont déclaré qu'aucun autre membre n'a apporté un soutien à l'Ukraine, demandant au lieu de cela au pays de réexaminer sa demande.

L'Ukraine a cependant maintenu que « la réalité d'aujourd'hui impose ce rajustement ». Elle a insisté pour dire que le pays possède en fait un système commercial très libéral, comportant des tarifs très bas, qui a été mis en place en prévision des promesses du Programme de Doha pour le développement qui ne s'est pas encore concrétisé.

Genève en bref

Prochains événements

- AECG, semaines du 15 au 24 octobre 2012, mi-novembre 2012 (à confirmer)
- <u>Plurilatérale sur les services</u>, novembre 2012
- Session extraordinaire du Comité de l'agriculture, mi-novembre (à confirmer)
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 14-15 novembre 2012
- XV^e cycle du PTP, 3-12 décembre 2012, Auckland
- <u>Conseil général de l'OMC</u>, 19-20 décembre 2012

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.].

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.poule









